

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 2

Artikel: Congrès international de sylviculture à Budapest
Autor: Grivaz, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

88^me ANNÉE

FÉVRIER 1937

N° 2

Congrès international de sylviculture à Budapest

(10 — 14 septembre 1936).

Ce congrès est la suite de pareilles manifestations organisées à Paris en 1900 et en 1913, à Vienne en 1907 et à Rome en 1926. Jusqu'à cette dernière date, il n'existait aucune organisation régulière. A Rome, la création d'une section de sylviculture, à l'Institut international d'agriculture, fut réalisée; ce fut cette section qui donna suite aux nombreux vœux présentés au congrès de Rome et fut chargée d'organiser ce dernier congrès.

Il y avait donc dix ans que le monde forestier ne s'était réuni, ce qui explique la forte participation au congrès de Budapest, organisé par le gouvernement hongrois : plus de 350 participants représentant 36 nations.

Le congrès a été immédiatement précédé, en Hongrie aussi, par celui des instituts de recherches forestières, dont une relation vient de paraître dans le dernier cahier du Journal. Cet exposé nous dispense d'aborder les conditions forestières de ce pays, mutilé par le traité de Versailles.

« Le but du congrès est de maintenir, à l'aide d'une coopération internationale, un certain équilibre entre la production et la consommation du bois, et de traiter les problèmes relatifs à la production forestière, au commerce et à l'industrie du bois.

Les questions à l'ordre du jour se rapportent aux statistiques d'économie forestière, à la politique forestière, aux institutions sociales, à la législation, à l'enseignement et aux recherches forestières.

Elles englobent l'industrie et le commerce du bois, la technologie du bois, la culture et la régénération des peuplements, l'amélioration des forêts mal venantes, des sols et terrains ruinés, ainsi que les relations existant entre l'économie forestière et d'autres branches de culture et de production, c'est-à-dire l'économie politique et sociale. »

Disons, d'emblée, que le congrès de sylviculture de 1936 a eu

plein succès. Placé sous le haut patronage de S. A. S. *Nicolas Horty*, régent de Hongrie, il a été organisé par le ministère royal de l'agriculture, avec une minutie, jusque dans les moindres détails, digne de tous les éloges. Budapest, cette reine de l'Europe par sa situation et ses palais, une fois de plus s'est montrée la ville qui sait recevoir ses hôtes. Malgré un protocole assez rigide, une atmosphère de bienveillante cordialité n'a cessé de présider à toutes les manifestations.

L'ouverture solennelle du congrès eut lieu, dans la salle des fêtes de l'Académie royale des sciences, par M. le baron *de Walbott*, président du comité d'organisation, auquel succédèrent comme orateurs M. *Kalman de Daranyi*, l'actuel premier ministre hongrois, et de nombreux représentants de pays forestiers importants.

A l'issue de cette séance, S. A. S. le régent de Hongrie reçut les chefs des délégations, en présence des participants au congrès, dans la grande salle des fêtes du palais royal.

Puis, le travail commença dès l'après-midi de cette première journée du 10 septembre, les différentes sections ayant été réparties dans les nombreuses et confortables salles de l'académie royale des sciences.

Nous ne saurions, dans le cadre restreint de notre Journal, donner une idée de tout ce qui fut discuté. Ceci nous entraînerait trop loin; plus de 160 travaux, répartis en neuf sections, ayant été présentés.

Ces sections comprenaient :

- 1^{er} groupe : statistique et politique forestière, législation forestière.
- 2^{me} » aménagement, enseignement et recherches forestières.
- 3^{me} » commerce du bois et d'autres produits forestiers.
- 4^{me} » exploitations et industries forestières.
- 5^{me} » technologie mécanique et chimique du bois.
- 6^{me} » sylviculture.
- 7^{me} » correction des torrents, protection du sol et des peuplements.
- 8^{me} » économie rurale et ses différents systèmes d'exploitation en relation avec la sylviculture. Esthétique forestière et tourisme. Protection de la nature.
- 9^{me} » sylviculture tropicale.

Quel vaste domaine ! Aussi celui qui assiste pour la première fois à un congrès international de sylviculture, est surpris de voir combien ces sujets sont tous un peu touchés, combien l'effort est disséminé, au lieu d'être concentré sur certaines questions d'actualité. On voit là, certainement, la suite du manque d'existence d'un comité permanent, préparant dans ce sens le congrès, ce qui permettrait de discuter plus à fond des questions importantes. A cet égard, la décision, prise à Budapest, de créer ce comité permanent nous paraît heureuse.

Les langues officielles étaient le français et le hongrois. Les travaux pouvaient cependant être présentés dans une langue quelconque, choisie par l'auteur, mais devaient être accompagnés d'un résumé en français ou en hongrois. Ces travaux étaient répartis dans un des groupes ci-dessus; chaque groupe avait à sa tête un rapporteur qui devait donner un résumé très succinct de tous les travaux de son groupe. Il est regrettable qu'un français vraiment pitoyable ait été quelquefois utilisé dans la traduction des rapports, car de nombreux travaux n'y ont certes pas gagné.

Aux séances, chaque orateur pouvait utiliser sa langue maternelle; lorsque ce n'était pas le français, l'exposé était immédiatement résumé dans cette langue par des interprètes de l'Institut de Rome, avec exactitude et surtout avec une prodigieuse facilité.

Trois Suisses, sur les douze présents — dont quelques-uns étaient accompagnés de leur aimable épouse — avaient déposé des travaux. M. l'inspecteur général *Petitmermet* traite de « la politique forestière suivie en Suisse, dans la question des reboisements ». Il estime, dans ses conclusions, qu'il est incontestablement plus utile de restaurer les forêts de montagne existantes, par un traitement plus rationnel, que de vouloir créer de toutes pièces, avec mille peines et beaucoup de déboires, des forêts d'étendue restreinte, sur un sol nullement préparé à les recevoir et dans des conditions de station presque toujours défavorables. Nous sommes extrêmement heureux de cette tendance actuelle, car nous avons toujours estimé que de trop nombreux millions avaient été engouffrés dans des travaux de reboisement problématiques, alors qu'ils auraient pu être affectés à des travaux forestiers beaucoup plus utiles.

Dans la section de la protection du sol, M. l'inspecteur fédéral *Albisetti* étudie « le reboisement des terrains marécageux en

Suisse », travail résultant de sa longue pratique de reboiseur, dans la région du flysch de la Suisse centrale.

Enfin, M. le professeur *Knuchel* examine, dans la section des aménagements, « les causes de fluctuation de l'accroissement » et émet le vœu que la section de sylviculture de l'Institut de Rome recherche, dans les différents pays, les causes de variations ne provenant ni du traitement de la forêt, ni d'action météorologique, d'insectes ou d'autres agents nuisibles.

Si nous résumons les principes développés dans les différentes sections, nous pouvons certainement dire qu'en ce qui concerne les deux premières sections, politique forestière et aménagement, notre pays n'est certes pas en arrière. Il est vrai que, chez nous, la forêt particulière joue un rôle beaucoup moins important que dans d'autres pays, où elle prédomine souvent très fortement. A ce sujet, les vœux présentés tendent tous à la recherche des moyens d'une intervention directe de l'Etat dans la gestion des forêts privées.

La standardisation des mesures du bois, déjà discutée à Rome, revient sur le tapis, les complications commerciales internationales continuant à se produire, du fait de mesures en pouces anglais, dans les pays du nord, et de celles du système métrique dans les autres pays.

Les expériences faites dans le domaine de l'exploitation des bois relèvent le fait que l'abatage mécanique n'a pas donné de résultats dans nombre de pays et que, pour améliorer l'exploitation, l'effort doit se concentrer sur un perfectionnement de l'outillage, sur une rationalisation du travail et surtout sur une formation professionnelle du personnel.

Les travaux présentés sur le transport des bois par eau ne semblent pas relever de progrès, quoique ce mode nécessite moins de frais; par contre, on enregistre de grandes améliorations dans le transport des bois par route. L'avenir, d'après plusieurs rapporteurs, ne paraît pas appartenir aux camions, mais aux tracteurs. Quant aux téléphériques, utilisés surtout en Autriche, ils rendent toujours plus de services depuis que l'on est arrivé à surmonter des différences de niveau de plus de 400 m par kilomètre de longueur. Disons, pour terminer ce chapitre, que des essais se font actuellement avec des rïeses en lames d'acier.

Dans le domaine des industries forestières, on propose de réduire l'étendue des grandes scieries et de favoriser le développement des scieries moyennes, afin de diminuer la capacité de concurrence sur le marché international du bois, question n'intéressant naturellement que les grands pays exportateurs.

Les nouvelles possibilités d'utilisation mécanique et chimique du bois donnent lieu à de nombreux rapports, qui tous montrent que ce produit du sol devient toujours plus utilisé à des usages inconnus jusqu'ici, ce qui confirme notre confiance absolue en la forêt. Certainement, la consommation du bois ira en augmentant, pour des usages nouveaux, puisque actuellement de nombreuses questions sont résolues, comme celle des gazogènes à bois, de l'utilisation complète de la puissance calorifique du bois dans le chauffage, de l'utilisation du hêtre pour la fabrication de la cellulose, de l'incombustibilité du bois, de procédés de compression permettant de doubler ses qualités mécaniques, de la saccharification et de l'alcool de bois, etc., etc. Disons, en passant, que l'on parviendra très prochainement à tirer des produits fourragers albumineux du bois, comme on est arrivé, en Amérique, à produire du bois synthétique avec des déchets de scieries (la masonite). Ce dernier point, l'utilisation des déchets de scieries, donne lieu à de nombreuses communications, car si l'on peut en tirer un meilleur parti que jusqu'ici, un grand progrès sera réalisé.

On constate qu'il en est dans tous les pays comme dans le nôtre, que les efforts entrepris en faveur du développement de l'utilisation du bois émanent exclusivement d'industriels et de commerçants; ils jouissent bien rarement de l'appui des milieux forestiers. Ce fait est d'autant plus regrettable que toutes ces recherches tendent à l'utilisation de bois de mauvaise qualité.

Parmi les questions de sylviculture, on s'est attaché à l'étude du boisement des sols nus, un des problèmes les plus importants des Etats de l'Europe centrale. On est arrivé à la conclusion que dans les terrains de la zone modérée, quel que soit le climat, il n'existe pas de sol si sec qu'il ne puisse s'adapter à la forêt, à condition toutefois de créer et de protéger l'humus contre les vents desséchants. La question de l'origine des graines étant de première importance dans un reboisement, des propositions sont formulées pour la création d'une organisation internationale de contrôle des semences forestières.

Il est intéressant de relever combien, dans les questions de protection de la nature, certains pays ont une organisation forestière complète : En Amérique, des forestiers sont instruits techniquement pour l'entretien des parcs nationaux; en Angleterre, il existe des comités de protection rurale qui s'occupent de l'urbanisation des campagnes, des plantations d'arbres en bordure des routes, de nombreux rapports relevant combien celles-ci leur donnent cette impression de naturel qui fait tant défaut chez nous. En Hongrie, le plan d'études de l'école forestière comprend, depuis de nombreuses années, un enseignement pratique sur la protection de la nature. Enfin, partout l'importance de la forêt dans le tourisme est relevée avec beaucoup d'à propos, ainsi que la nécessité d'instruire la jeunesse de toutes ces questions.

Pour terminer cette brève incursion dans les travaux présentés au congrès, nous dirons que ceux ayant trait à la sylviculture tropicale ont signalé les mesures prises, dans les colonies françaises, tant pour l'exportation des produits vers la métropole que pour réduire les gaspillages d'exploitation.

Nous avons déjà relevé qu'une des résolutions du congrès avait été la création d'un *comité permanent*, composé des représentants de tous les pays. Jusqu'à la constitution de celui-ci, les comités nationaux de propagande continueront leur activité. Le siège du secrétariat a été très discuté et surtout son activité, qui ne doit plus être une faible branche de l'Institut international d'agriculture de Rome, mais qui doit devenir une organisation active indépendante. La délégation allemande a proposé le transfert du secrétariat à Berlin; d'autres délégations auraient désiré l'installer en Europe centrale, dans un pays à sylviculture intense. Le maintien du siège à Rome a heureusement prévalu, car cela en diminue les frais considérablement, l'Institut international d'agriculture possédant des ramifications très étendues dans le monde et une bibliothèque importante, qu'il faudrait en partie créer à nouveau.

Du reste, il faut reconnaître les grands services que la section de sylviculture de l'institut a rendus à la cause forestière jusqu'à maintenant.

Le prochain congrès aura très probablement lieu en *Finlande*, soit en 1940 ou 1941.

Pendant toute la durée du congrès de Budapest, et après celui-ci, des réceptions et des excursions de tous genres avaient été organisées, tant à l'intérieur de la capitale qu'à travers ce pays à mœurs et coutumes si pittoresques. Ceux qui ont eu le privilège d'y assister en conserveront toujours un souvenir extrêmement vivant et surtout reconnaissant envers les organisateurs. Le peuple hongrois est un peuple sympathique, hospitalier et profondément patriote; son crédo ne le dit-il pas :

Je crois en un Dieu, je crois en une patrie,
Je crois en une justice divine et éternelle,
Je crois à la résurrection de la Hongrie. *F. Grivaz.*

La construction de chemins forestiers dans le Jura bernois et le chômage.

L'impulsion pour l'établissement systématique de chemins forestiers fut donnée par la loi fédérale sur les forêts de 1902, qui prévoit l'octroi d'une subvention allant jusqu'à 20 % du montant des dépenses affectées à des chemins de dévestiture, ou à d'autres installations permanentes, destinées au transport des bois. Cette aide financière fut accordée en raison du fait que la forêt aménagée, et convenablement traitée, est le mieux à même de remplir pleinement le rôle protecteur qui lui est assigné par la nature. L'ouverture complète de la forêt, par un réseau rationnel de chemins, est de la plus haute importance pour sa préservation, les effets désastreux du dévalage des produits étant par là réduits à un minimum. En subventionnant l'établissement de voies de dévestiture, la Confédération a acquis le droit d'examiner l'opportunité de tels travaux. L'année 1902 marque donc, pour la plupart de nos régions forestières, le début d'une époque durant laquelle il a été procédé systématiquement aux entreprises de cette nature.

Mais le canton de Berne n'accordant aucune subvention, une contribution maximale de 20 % n'était pas un stimulant suffisant pour la multiplication de ces travaux, 80 % des frais incombant encore au propriétaire de la forêt. Il est donc compréhensible que, malgré l'octroi de subsides fédéraux, il n'a pas encore été fait beaucoup, à cet égard, dans les forêts du Jura. C'est au début des années 1920, alors que la première vague de crise passe sur notre pays, que la construction de chemins forestiers commence à prendre toute son ampleur, motivée par l'urgente nécessité d'occuper les chômeurs.

De 1905 à 1929, il a été construit dans le Jura bernois, avec l'aide de la Confédération, 75 chemins forestiers, soit un total de 132,6 km, ayant coûté 2.420.000 fr. Durant cette période, le coût du mètre cou-